



Compte rendu CDPA Eure et Loir, 18 avril 2018

Présents :

Emilie Bouin	Edith Labouret	Francine Langlois
Camara Moussa	Aubry Patrick	Flore Mondrika Dorcas
Dominique Hallay	Sabrina Baltazar	Stephane Chabon
José Perevino	Aurélie Barbier	Yann Anton
Béatrice Poitrimol	Bezroud M.	Jean Louis Faivre
Guy Le marre	Souad Qitout	Antoinette Mujoingtela
Belghazi Rabab	Flore Mondikabeka Dorcas	

14 personnes accompagnées,

4 travailleurs sociaux,

1 bénévole,

1 correspondante territoriale du Conseil Régional délégué aux transports.

Présentation du CDPA par Moussa :

Le CDPA permet aux personnes vivant en structure d'hébergement et de logement, de se rencontrer, d'échanger sur les politiques de lutte contre les exclusions et de faire collectivement des propositions. Cette réunion a lieu 2 fois par an.

Il est composé majoritairement de personnes vivant ou ayant vécu des situations de pauvreté ou de précarité (à minima 2/3 des participants).



Atelier 1 : Quelles difficultés rencontrez-vous aux différents niveaux ? Qu'est-ce qui vous aide à vous déplacer ?

Dans votre région	
Points forts	Points faibles
<p>Beaucoup de trains :</p> <ul style="list-style-type: none">• Dreux <-> Paris• Chartres <-> Paris	<p>Pas de tarifs spécifiques pour personnes handicapés et demandeur d'asile.</p> <p>Pas de TER Chartres <-> Dreux à partir de 22h</p> <p>Pas de gare à Nogent le Roi</p> <p>Transports très peu commode entre Chartres et les autres villes de la région (ex : Chartres <-> Châteauroux : 6h)</p>

Dans votre département	
Points forts	Points faibles
<p>Transport à la demande</p> <p>Nombre de bus important entre les sous préfectures</p>	<p>Tarifs trop élevés Chartres <-> Dreux</p> <p>Manque de tarifs spécifiques (demandeurs d'asile ...)</p> <p>Pas d'accès à la culture à cause du manque de transport le soir pour les petites villes.</p> <p>Pas de bus en milieu de matinée, en après midi et parfois le midi dans les petites villes.</p>



Dans votre ville	
Points forts	Points faibles
<p>Chartres : La navette gratuite en centre ville Carte sésame à Chartres (15€ / 3 mois) Vélos électriques grâce à la mairie Accessibilité aux fauteuils L'agglomération est plutôt bien cadrillée Le Relais des Portes le soir est très utile. Le délai d'un billet de 35min à 1heure est plus cohérent Le nouveau système avec les cartes à puce est un point fort</p> <p>Dreux : Navette gratuite dans la Citadine Beaucoup de bus (toutes les 15min) Bus le dimanche Tarif harmonie</p> <p>Dans les deux villes : Sécurité</p>	<p>Chartres : #26441399 La navette gratuite ne passe que par « les portes » Les horaires de bus s'arrêtent très tôt à Chartres Pas de bus le dimanche Très longue attente pour avoir un vélo électrique Prix très élevé et pas de tarifs pour personne en demande d'asile ou petite ressource Bus jusqu'à Gellainville, les horaires ne sont pas compatibles avec les horaires des personnes travaillant dans cette zone commerciales. Arrêt sans abris et sans banc</p> <p>Pas de navette à Nogent-le-Roi</p> <p>Lèves : pas beaucoup de bus</p> <p>Peu de transport le dimanche</p> <p>Pas d'accès handicapé partout Pas de tarifs spécifiques pour les personnes en demande d'asile</p>

Atelier 2 : Comment pallier aux difficultés rencontrées ?

Pour l'ensemble des territoires :

- Tarifs spécifiques pour les publics les plus précaires (demandeurs d'asile, RSA, AAH, retraité, ASPA, ASS, ATA, ADA, personnes aux faibles revenus...)



Le Conseil Consultatif des Personnes Accueillies / Accompagnées

- Avoir des abris bus avec banc à chaque arrêt
- Bus gratuit lors des pics de pollution
- Tous les arrêts doivent être accessibles aux personnes handicapées (respect de la loi de 2005)
- Augmenter le chauffage dans les transports l'hiver

Dans la région et le département :

- ✚ Harmoniser l'ensemble des tarifs régionaux
- ✚ Faciliter le transport entre les « grosses » villes de la région en ligne directe (Chartres, Bourges, Châteauroux, Tours, Blois, Orléans)
- ✚ Ne pas interrompre les lignes de bus pendant les vacances scolaires dans les lignes rurales car elles sont également utilisées par des travailleurs
- ✚ Partenariat entre les associations du secteur social et rémi pour les personnes avec peu de ressources mais n'étant ni à Pôle Emploi ni au RSA

En ville :

- Augmenter le passage des bus le matin et l'après-midi durant les heures de pointe pour éviter la sur occupation
- Faire circuler les bus le dimanche

A Chartres :

- ✚ Ajouter des bus pour privilégier le travail notamment auprès de la zone commerciale Gellainville, car les horaires de bus ne sont pas cohérents avec ceux des salariés.
- ✚ La navette gratuite devrait passer par l'hôpital
- ✚ Etendre les horaires de bus pour correspondre aux horaires de travail et le week-end avoir un bus de nuit (jusqu'à minuit ou 1heure du matin)
- ✚ Etendre la navette à l'ensemble de l'agglomération

A Dreux :

- ✚ Etendre les jours de circulation de la Citadine
- ✚ Navette de nuit

A Nogent-le Roi :

- ✚ Que la commune ait un mini-bus qui pourrait être conduite par un bénévole pour transporter les personnes.

Prochaine réunion : Copil CDPA le vendredi 5 octobre et CDPA le jeudi 8 novembre.